Declassified to Public
06 September 2012

Erratum

La défense souhaite informer la Chambre Préliminaire qu'il y a lieu de remplacer dans le texte français du Mémoire en appel de l'ordonnance de placement en détention en date du 31 juillet 2007 déposé par la défense le 5 septembre 2007 auprès de la Chambre Préliminaire le nom « KANG » par celui de « KAING ».

Le nom de « KANG » était celui qui figurait à l'origine dans le Mandat de dépôt en date du 31 juillet 2007.

Nous confirmons que le nom de notre client est le suivant : KAING Guek Eav.

Phnom Penh, le 1er Octobre 2007

Kar Savuth

François Roux

អង្គបុរេជំនុំជម្រះនៃអង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
THE PRE - TRIAL CHAMBER OF THE ECCC
លេខ No. : 001
ថ្ងៃទី 03.10.2007
Date:
ម៉ោងទទួល 8h 40 AM
Time